

**Arrêté du 18 décembre 2012 fixant la liste des services formateurs au titre de l'année universitaire 2012-2013 pour l'internat en odontologie organisé par le décret n° 94-735 du 19 août 1994 modifié relatif au concours et au programme pédagogique de l'internat en odontologie**

18/12/2012

Cet arrêté fixe une liste de 30 services d'odontologie agréés pour la formation des internes en odontologie : 24 services composant les 16 centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires et 6 services liés par convention.